

tenue sous la présidence de Madame MADELAIGUE, assisté(e)
de Madame FOULON et Monsieur BUISSON, Conseillers
En présence de Madame NEUMAIER, Rapporteure publique
Madame SANTERRE, Greffière

11 heures 00

01) DOSSIER N° 2402286 RAPPORTEUR: Monsieur Bertrand BUISSON

Titre de l'affaire Mme Siham A. demande au tribunal d'annuler la décision prise par le préfet des Hautes-Pyrénées en date du 1er août 2024 portant refus de séjour et obligation de quitter le territoire avec délai de départ volontaire et fixant le pays de renvoi.

Nom des parties

Demandeur Madame A. ép. Z. Siham

Défendeur PRÉFECTURE DES HAUTES-PYRÉNÉES

Représentants des parties

SELARL SOULIE MAUVEZIN (Cour)

Arrêté le 26/03/2026

Le président du tribunal